



# PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 05/05/2021

### PROJET A31 BIS

#### **Poursuite des études du projet de l'A31 bis et étude d'une nouvelle variante**

Le projet A31 bis a fait l'objet d'un débat public en 2015, puis d'une phase d'études préalables à la concertation avec le public qui s'est achevée en février 2019 et dont le bilan a été publié en juin 2019.

Parmi les six fuseaux potentiels étudiés par l'État en 2016-2017 sur le secteur nord du projet A31 bis, un des fuseaux nommé F5 avait été écarté en 2017 pour cause d'impact urbain important : il s'agissait d'un fuseau passant entre Florange et Serémange et traversant le site de la cokerie d'ArcelorMittal.

La présence de la cokerie, alors en activité, impliquait de prévoir le passage de l'autoroute en viaduc à cet endroit, et non en souterrain. Or, la pente d'une autoroute ne doit pas être trop forte, ce qui avait justifié d'écarter cette variante pour cette raison technique.

Depuis l'arrêt de la cokerie d'ArcelorMittal de Serémange-Erzange, effective en avril 2020, une nouvelle alternative de tracé est désormais envisageable et a été proposée en janvier 2021. Elle prend en compte la possibilité d'un passage en tunnel sous la zone urbanisée, qui n'avait pas été envisagée en 2017.

Afin de ne pas trop retarder le planning décisionnel du projet A31 bis sur ce secteur tout en étudiant cette nouvelle variante potentielle, le préfet de la Moselle a réuni le 30 avril 2021 les élus locaux directement concernés (maires des communes concernées par les fuseaux F4, F5 et F10 et présidents des communautés d'agglomération de Thionville et du Val de Fensch).

Les premières esquisses de cette nouvelle variante leur ont été présentées. Les études correspondantes seront lancées très prochainement.

Le détail de cette nouvelle variante figure dans la lettre d'information (cf annexe) publiée sur le site internet du projet : [www.a31bis.fr](http://www.a31bis.fr).

Tél : 03 87 34 87 25  
Mél : [pref-communication@moselle.gouv.fr](mailto:pref-communication@moselle.gouv.fr)  
9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle  
Service départemental de la  
communication interministérielle

Tél : 03 87 62 81 22  
Mél : [projeta31bis@developpement-durable.gouv.fr](mailto:projeta31bis@developpement-durable.gouv.fr)  
[www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr](http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr)

Direction régionale de  
l'environnement, de  
l'aménagement et du logement